

## Le Département ouvre grand ses portes pour une conférence sur les violences intrafamiliales

Ce sera vendredi 22 novembre avec tous les acteurs concernés qui débattront sur ce phénomène sociétal. Il y a urgence.



Le Département ouvre grand ses portes pour une conférence sur les violences intrafamiliales

« Prévenir et agir » sera le grand thème abordé, vendredi 22 novembre, lors de la conférence sur les violences intrafamiliales qui se déroulera dès 9 h 30 dans l'hémicycle du Conseil Départemental. En préalable à cette journée, une conférence de presse était organisée, mercredi 20 novembre en matinée, à l'Hôtel du Département, pour présenter les principaux points de réflexions sur ce phénomène sociétal des violences intrafamiliales.

« Un enfant décède tous les cinq jours en France de mort violente », souligne Charlotte Beluet, procureur de la République du Gers. Des violences qui se déroulent dans le huis clos familial où l'enfant est exposé à la violence familiale, où il subit des violences psychologiques, physiques et aussi l'inceste. Lequel est un des plus gros dommages chez les enfants qui souvent restent silencieux parce qu'ils aiment leurs parents et veulent les protéger même si cela ne peut que leur nuire. « Il faut limiter leurs traumatismes pour qu'ils puissent devenir des adultes. Pour cela, il faut permettre à tous les acteurs de briser le silence, de détecter et protéger très tôt les enfants », synthétise Charlotte Beluet.

Pour sa part, Claude Bourdil, vice-président du Conseil Départemental et président de la commission solidarité, rappelle qu'en 2018, se sont 1 182 jeunes de 0 à 21 ans qui bénéficient d'une protection de l'aide sociale à l'enfance et, sur cette même année, 554 enfants de 0 à 18 ans ont été concernés par une information préoccupante avec, pour faits générateurs prédominants, des violences physiques, un conflit familial ou des carences éducatives.

Pour aborder ce phénomène sociétal des violences intrafamiliales, durant la matinée du vendredi 22 novembre et animer les débats, le Conseil Départemental a fait appel à Agnès Gindt-Ducros, directrice de l'Observatoire national de la protection de l'enfance et à Charlotte Beluet, procureur de la République du Gers. L'après-midi se tiendra la séance annuelle de l'Observatoire de la protection de l'enfance laquelle sera animée par Chantal Dejean-Dupèbe, vice-présidente du Conseil Départemental, déléguée à l'enfance, Yannick Bompard, directeur général adjoint de la solidarité, et Sandrine Portail, directrice enfance famille.